



COMMUNE DE SAINT-GEORGE

BULLETIN D'INFORMATIONS



Photo : Claudia Rovelli Wasser

Décembre 2023

Édité par la Municipalité
Site internet : www.saint-george.ch

BUREAU COMMUNAL

Greffe municipal

Grand'Rue 4
1188 Saint-George
Tél : 022 368 12 69
greffe@saint-george.ch
habitants@saint-george.ch

Heures d'ouverture

Mardi de 15h00 à 19h00
Jeudi de 08h30 à 12h00
de 14h00 à 16h30

* * * * *

Bourse communale

Grand'Rue
1188 Saint-George
Tél : 022 368 13 51
bourse@saint-george.ch

Heures d'ouverture

Jeudi de 14h00 à 16h30

* * * * *

DÉCHETTERIE

Heures d'ouverture

Jeudi de 15h00 à 18h00
Samedi de 09h00 à 11h00



ADMINISTRATION COMMUNALE
Fermeture de fin d'année



Les bureaux de l'administration communale seront fermés :

du lundi 25 décembre 2023

au dimanche 7 janvier 2024

Réouverture le mardi 9 janvier 2024

* * * * *

RAMASSAGE DES DECHETS ET
DECHETTERIE COMMUNALE

Jours fériés officiels 2023 et début 2024

Ramassage des déchets

Ramassage **mercredi** 27 décembre 2023

Ramassage **mercredi** 3 janvier 2024
(et encombrants)



Déchetterie communale

Samedi 23 décembre 2023 de 09h00 à 11h00

Jeudi 28 décembre 2023 de 15h00 à 18h00

Samedi 30 décembre 2023 de 09h00 à 11h00

Jeudi 4 janvier 2024 de 15h00 à 18h00

BILLET DU SYNDIC

Chères habitantes et chers habitants,

Après un été pendant lequel la forte chaleur et le manque d'eau, pour la deuxième année consécutive, ont été d'actualité, il est important de prendre conscience que nous devons faire attention à la gestion de cet or bleu, au combien important pour tout un chacun. Cet automne est marqué par des précipitations supérieures à la moyenne. La neige et le froid du début du mois de décembre nous ont fait croire que l'hiver était arrivé, fausse alerte !

Les fêtes de fin d'année, synonymes de cadeaux pour les plus jeunes et d'organisation de repas et de rencontres familiales pour les plus grands, approchent à grand pas. Il ne faut pas non plus oublier la visite du Père Noël qui se déroulera le 19 décembre à la grande salle pour rencontrer les enfants et distribuer ses cornets.

Lors de la séance du Conseil communal du mois d'octobre plusieurs préavis ont été acceptés. Tout d'abord la réfection du cimetière. Après plusieurs années de discussions et réflexions, la Municipalité a décidé d'aller de l'avant en proposant diverses rénovations ainsi que la création d'un jardin du souvenir ; ces travaux étant prévus pour le début de l'année 2024.

Traditionnellement, lors de la séance du Conseil communal d'automne, l'arrêté d'imposition a aussi été débattu. Il restera inchangé pour l'année prochaine. A noter aussi que la Municipalité a décidé d'arrêter d'encaisser directement les impôts communaux. En effet, les contraintes devenaient trop importantes.

Dernier point, le Conseil communal a accepté de continuer à financer pendant 10 ans (2024-2034) le programme régional de réorganisation des transports publics débuté en 2010 dans lequel il est prévu notamment d'augmenter les cadences afin de répondre aux besoins des habitants (principalement les pendulaires) et d'être en phase avec les enjeux de la transition écologique.

Pour finir, j'aimerais remercier mes collègues de la Municipalité ainsi que tous ceux qui œuvrent pour le bon fonctionnement de notre village !

Excellentes fêtes de fin d'année, beaucoup de bonheur et de santé pour l'année 2024 à vous et à vos proches.

Frédéric Rohrbach, Syndic

IMPÔTS COMMUNAUX

Nous vous informons que, dès 2024, la commune ne percevra plus directement l'impôt communal. Vos acomptes cantonaux vont donc augmenter car le montant de l'impôt communal y sera intégré.



Vous recevez vos acomptes 2024 dans le courant des mois de novembre et décembre 2023. Les 12 tranches doivent être payées de janvier à décembre 2024.

En cas de changement de votre situation (revenus, situation de famille), n'oubliez pas d'adapter vos acomptes.



CONSTRUCTIONS - TRAVAUX EN TOUT GENRE

Nous vous rappelons que tous les travaux doivent être, au préalable, autorisés par la Municipalité, même les travaux de minime importance (pose de capteurs solaires, cabanon de jardin, rénovation de carrelage, etc.).

De plus, pour tous les bâtiments construits avant 1991, un diagnostic amiante doit être remis à la Municipalité, en même temps que les demandes de travaux.

SKI A L'ABBAYE

Nous vous informons que 2 forfaits de 7 jours sont disponibles au bureau communal pour les Saint-Georgais qui désirent passer une journée de ski à l'Abbaye.



CONTRÔLE DES HABITANTS - Informations générales

La Commune de Saint-George compte (au 07.12.2023) 1074 habitants, soit 6 de moins qu'en 2022. 458 ménages et 35 résidents secondaires.

137 ménages composés d'adultes et d'enfants représentent en tout 518 habitants.

Il y a 315 ménages sans enfant, soit 556 habitants.

247 étrangers habitent à Saint-George (soit 17 étrangers de moins qu'en 2022) représentant 21 nationalités différentes.

La commune compte 236 enfants (soit 4 enfant de plus qu'en 2022).

111 femmes sont retraitées contre 90 hommes.

Mais encore ...

Du 1er janvier au 7 décembre 2023, il y a eu 11 naissances et malheureusement 11 décès.



LE PAIN DU
moment

Nous vous informons que, malheureusement, les personnes qui nous flattaient les papilles avec le pain du moment tous les quinze jours, ne peuvent plus assurer la confection de ceux-ci.

Toutefois, si des personnes seraient intéressées par la reprise de cette activité (un ou 2 hommes seraient les bienvenus), nous vous laissons le soin de prendre contact avec Madame Brigitte Longerich ou au bureau communal directement pour de plus amples informations.

ROUTES - SERVICE HIVERNAL

La Municipalité aimerait vous rappeler l'article 5 (art. 23 LRou) alinéas 2 et 3 du Règlement d'application de la loi du 10 décembre 1991 sur les routes :

Alinéa 2

Lors du déneigement des routes, l'Etat ou les communes ne sont pas tenus de procéder à l'enlèvement des amas de neige accumulés devant les entrées, les places de parc ou autres aménagements des propriétés privées.

Les riverains ne sont pas autorisés à repousser la neige sur la route, ni à y déverser celle des toits.

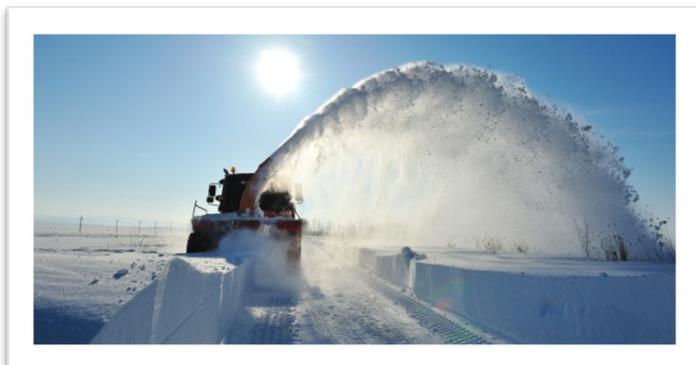
La Municipalité se dégage de toute responsabilité concernant d'éventuels dégâts causés par le déneigement, notamment aux aménagements extérieurs proches ou aboutissants aux routes cantonales et communales ainsi qu'aux arbres et haies dont l'émondage n'a pas été effectué.

Alinéa 3

Les riverains sont tenus de prendre toute mesure utile pour éviter la formation de glaçons menaçant la sécurité des usagers de la route et des trottoirs.

Nous vous remercions de votre collaboration et vous souhaitons un bel hiver.

Laurent Pasche, Municipal



Bien accompagnés jusqu'au milieu de la nuit



Dès le 10 décembre 2023

En plus des horaires habituels en soirée, les horaires suivants sont disponibles pour les nuits du vendredi au samedi et du samedi au dimanche.

Zone Gland

Taxibus sur appel: 022 361 45 45

(au moins 30 min. avant le départ, supplément de CHF 3/personne)

Communes desservies selon réservations.

- Gland
- Luins
- Vinzel
- Bursins
- Gilly
- Bursinel
- Dully

Départs Gland, gare Sud

22:24* 23:57 00:56 01:45 02:45

*Inclus Burtigny.

Zone Rolle

Bus CarPostal 840
(Vendredi)

- Rolle
- Mont-sur-Rolle
- Essertines-sur-Rolle
- St-Oyens
- Gimel

Départ Rolle, gare

22:18

Taxibus sur appel: 022 361 45 45

(au moins 30 min. avant le départ, supplément de CHF 3/personne)

Communes desservies selon réservations.

- Rolle
- Mont-sur-Rolle
- Essertines-sur-Rolle
- Tartegnin
- St-Oyens
- Bougy-Villars
- Perroy*
- Féchy*

Départs Rolle, gare

22:19 00:19 02:19

*Uniquement pour la dernière course, en plus des précédentes communes.

Zone Coppet

Bus TPN 814

Départs Coppet, gare

22:35 23:25 00:35



Bus TPN 891 nocturne
(boucle)

Départs Coppet, gare

23:35 00:44 01:44 02:44



Zone Nyon

Bus TPN 810-813

Départ Nyon, gare

00:41



Bus TPN 815-810

Départ Nyon, gare

01:40



Bus CarPostal 820

Départs Nyon, gare

00:09 01:41

Départs St-George, village

00:55 02:26*

*Dessert uniquement Burtigny (terminus)



Zone Allaman

Bus CarPostal 720

Départs Allaman, gare

00:25 01:58

Départ St-George, village

00:57

*Desserte exceptionnelle.





LA MUNICIPALITE EN COLLABORATION AVEC LA SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DE SAINT-GEORGE ET LE JURA SKI-CLUB ONT LE PLAISIR DE VOUS INVITER

LE MARDI 19 DECEMBRE 2023 A 19H00

**AUTOUR DE LA GRANDE SALLE POUR FÊTER NOËL ENSEMBLE
(à l'intérieur de la salle polyvalente en cas de mauvais temps)**

Programme :

- * **Chants de Noël interprétés par les élèves de l'école de St-George**
- * **Soupe aux légumes préparée par les enfants**
- * **Thé arrangé préparé par la Société de développement**
- * **Thé de Noël et biscuits préparés par l'UAPE Le Petit Dragon**



Et passage tant attendu par les enfants du Père-Noël

**Nous espérons vous accueillir nombreux à
ce Noël villageois.**

REPAS DES AÎNES

Pour la deuxième année consécutive, la Municipalité a invité les aînés du village pour un repas confectionné par ses soins et servi avec l'aide précieuse du personnel du bureau communal.

Cette année, une septantaine de personnes ont répondu présentes pour ce moment convivial.

La Municipalité se réjouit de les retrouver en 2024.



Noël Dans nos villages



RENCONTRES VILLAGEOISES, VEILLÉES ET CÉLÉBRATION

Saubraz, école 16.12.23 à 18h

Longirod, église 16.12.23 à 20h
Echos des meilles

Essertines, église 20.12.23 à 19h
Atelier Gospel

St-Oyens, église 21.12.23 à 19h
Contes et chœur mixte

Gimel, église 24.12.23 à 18h

Marchissy, église 24.12.23 à 23h

St-George, église 25.12.23 à 10h

Paroisse de Gimel-Longirod

Eglise
Evangélique
Réformée
du Canton de
Vaud



FONDUE CHINOISE À GOGO



APÉRITIF - ENTRÉE
FONDUE CHINOISE, DESSERT
COUPE À MINUIT

**BAR DÈS MINUIT & MUSIQUES ANNÉE 80 ET +
ESPACE JEUX POUR LES PETITS**



31.12.23 - 19h30

GRANDE SALLE DE ST-GEORGE

**PRIX : 45.-/ ENFANTS GRATUIT JUSQU'À 6 ANS
7 À 14 ANS: 20.-**

RÉSERVATIONS JUSQU'AU 23.12.23

ISABELLE.RUBIN58@GMAIL.COM OU 079 343 71 16

PRÉCISER : NBRE ADULTES, ENFANTS (AGES),



Eglise
Évangélique
Réformée
du canton de
Vaud



Photo : Claudia Rovelli Wasser

**La Municipalité et le personnel communal
de Saint-George vous remercie pour votre
confiance et vous souhaite une année 2024
remplie de joie et de bonheur**

